AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C4037
FR0000120560-FS1111

2 octobre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

QUADIENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 1er octobre 2020, la société Teleios Capital Partners LLC (Baarerstrasse 12, 6300 Zug, Suisse), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 30 septembre 2020, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société QUADIENT[1] et détenir, pour le compte desdits fonds, 5 254 007 actions QUADIENT représentant autant de droits de vote, soit 15,20% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions QUADIENT sur le marché.

[1] Anciennement dénommée NEOPOST S.A.

[2] Sur la base d'un capital composé de 34 562 912 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.